



RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00518

Numéro SIREN : 333 976 785

Nom ou dénomination : ACTIF CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000642

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/000642**
n°de gestion : **1985B00518**
n°SIREN : **333 976 785 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 10/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACTIF CONSEIL - Société à responsabilité limitée
1 rue Henry le Chatelier 66100 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



466845

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise		SARL ACTIF CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		1 RUE HENRY LE CHATELIER		66100 PERPIGNAN		Durée de l'exercice précédent *		
Numéro SIRET *		3 3 3 9 7 6 7 8 5 0 0 0 2 7				Néant ☐ *		
				Exercice N, clos le, 30/09/2016		N-1 30/09/2015		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	77 239	AG	68 740	8 500	4 025
		Fonds commercial (1)	AH	2 797 354	AI		2 797 354	1 170 544
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 339	AK		3 339	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	23 642	AO	13 573	10 069	12 287
		Constructions	AP	556 197	AQ	508 199	47 997	61 587
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	347 537	AU	232 427	115 110	47 786
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	762	CV		762	762
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	8 962	BI		8 962	8 658	
TOTAL (II)		BJ	3 815 032	BK	822 939	2 992 093	1 305 649	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 214 781	BY	32 481	1 182 300	780 265
		Autres créances (3)	BZ	247 814	CA		247 814	143 712
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités		CF	268 384	CG		268 384	63 560	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	34 155	CI		34 155	21 296	
	TOTAL (III)	CJ	1 765 134	CK	32 481	1 732 652	1 008 833	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	5 580 166	1A	855 420	4 724 745	2 314 482	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL ACTIF CONSEIL		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 226 500)	DA	226 500	157 300	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 704 629	403 719	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 730	15 730	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	19 087	16 025	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 033	123 062	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 033 979	715 836	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	6 000	6 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	6 000	6 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	233 933	205 743	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	295 413	61 487	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	609 684	320 488	
	Dettes fiscales et sociales	DY	643 518	440 699	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	22 680	22 418	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	879 537	541 811	
	TOTAL (IV)	EC	2 684 766	1 592 646	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	4 724 745	2 314 482	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 534 231	1 464 391	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ACTIF CONSEIL							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	4 443 248	FH	700	FI	4 443 948	
		FJ	4 443 248	FK	700	FL	4 443 948	
	Chiffres d'affaires nets*					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO	3 868	
	Subventions d'exploitation					FP	41 400	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	2 624	
	Autres produits (1) (11)					FR	4 491 840	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							2 947 864	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 108 500	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	110 636	
	Salaires et traitements *					FY	1 536 451	
	Charges sociales (10)					FZ	577 034	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	75 115
							GB	
							GC	8 505
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	12 823	
Autres charges (12)					GF	4 429 064		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							2 804 040	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	62 776	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 836	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 836	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 546	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 546	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 710)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	57 066	
							136 650	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ACTIF CONSEIL				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	20 085	2 678	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	20 085	2 678	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 382	6 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	4 320	6 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 702	12 000	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	12 382	(9 323)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 415	4 265	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 513 760	2 950 659	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 445 727	2 827 597	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	68 033	123 062	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 648	969	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	24 456	6 331	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	1 480		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	40	40	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9	1 480	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités				260			
Charges exceptionnelles				3 122			
Indemnités fin mission						20 085	
Dotation amortissement exceptionnelles				4 320			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Le 23 mars 2016, la société ACTIF CONSEIL a absorbé les sociétés ACTIF CONSEIL PRADES et BRUNO MANELLI EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à l'avis du Comité Comptable DMF et de la Commission des études comptables de la CNCC du 23 mai 2013, le CICE a été comptabilisé en déduction des charges de personnel faisant naître une créance de 69.999€. Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissements et de reconstitution de leurs fonds de roulement.

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restant à courir des emprunts.

6. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 4 513 760 euros et un total **charges** de 4 445 727 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 68 033 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Charges à payer		357 724
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		204
<i>INTERETS COURUS /EMPRUNTS</i>	<i>204</i>	
Emprunts et dettes financières divers		2 084
<i>Int CC -cours</i>	<i>2 084</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		32 735
<i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	<i>32 735</i>	
Dettes fiscales et sociales		308 792
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>106 999</i>	
<i>PERS-AUTRES REMUN. A PAYER</i>	<i>87 435</i>	
<i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER</i>	<i>47 993</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>17 487</i>	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	<i>48 879</i>	
Autres dettes		13 910
<i>CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>13 910</i>	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2016

Total des Produits à recevoir		162 010
Autres créances clients		105 180
<i>CLIENTS - FACT A ETABLIR</i>	<i>105 180</i>	
Autres créances		56 830
<i>ORG SOC PRDTS A RECEVOIR</i>	<i>2 077</i>	
<i>ETAT PRODUIT A RECEVOIR</i>	<i>53 753</i>	
<i>DIVERS PRDTS A RECEVOIR</i>	<i>1 000</i>	

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			34 155
hebergement loc serveur		971	
médecine du travail		1 160	
maintenances		8 041	
assurances		7 928	
documentations		3 130	
location		1 516	
frais postaux : collecte + mach à affranchir		2 397	
abonnements téléphones et internet		1 208	
cotisations		7 804	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			34 155

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2016
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				879 537
HONORAIRES FACTURES D'AVANCE				
honoraires comptables			706 447	
honoraires juridiques			59 552	
honoraires social			110 343	
honoraires Hors mission			3 195	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				879 537

ACTIF CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 226 500 €
Siège social : 1, Rue Henry le Chatelier, 66100 PERPIGNAN
333 976 785 RCS Perpignan

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2016

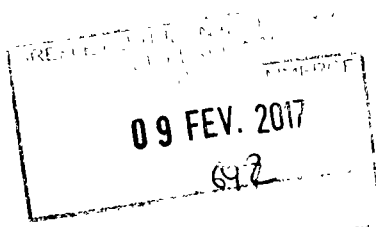
Proposition de la résolution d'affectation du résultat

de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 68 033,29 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	68 033,29 €
A la réserve légale	<u>3 402,00 €</u>
Solde	64 631,29 €
A titre de dividendes aux associés Soit 22,45 € par part	50 849,25 €
Le solde	13 782,04 €



En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 32 869,46 €.

Le paiement des dividendes sera effectué le 31 décembre 2016.

Monsieur Thierry GUILLARD, associé minoritaire, déclare renoncer à ses dividendes, au profit de l'associée majoritaire.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 50 849,25 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/2013 : Néant

Exercice clos le 30/09/2014 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 120 000,00 €, soit 76,29 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 décembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance